

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Jeudi 13 avril 2023

Publié le : 18/04/2023

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30,31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40.

La séance est ouverte à 18h01 et levée à 21h45.

Étaient présents : Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : Mme Elise AEBISCHER (à partir de la question n°22), M. Hasni ALEM, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Benoit CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Anthony POULIN, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : M. Eloi JARAMAGO Busy : M. Philippe SIMONIN Chalèze : M. René BLAISON Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS François : M. Emile BOURGEOIS Geneuille : M. Patrick OUDOT Gennes : M. Jean SIMONDON Grandfontaine : M. Henri BERMOND La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ Mamirolle : M. Daniel HUOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir de la question n°5) Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Nancray : M. Vincent FIETIER Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit : Mme Anne BIHR, M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Thise : M. Pascal DERIOT Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Velesmes-Essarts : Mme Géraldine LAMBLA Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY

Étaient absents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Besançon : Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Laurent CROIZIER, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Christine WERTHE Beure : M. Philippe CHANEY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champoux : M. Romain VIENET Chaucenne : M. Alain ROSET Chevroz : M. Franck BERNARD Dannelmarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Devecey : M. Michel JASSEY La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaudefontaine : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Noironte : M. Claude MAIRE Novillars : M. Bernard LOUIS Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pirey : M. Patrick AYACHE Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saône : M. Benoit VUILLEMIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD Villars-Saint-Georges : M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Eloi JARAMAGO

Procurations de vote : Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI (jusqu'à la question n°21 incluse) ; Mme Frédérique BAEHR à Mme Marie ZEHAF ; Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM ; Mme Nathalie BOUVET à M. Emile BOURGEOIS ; Mme Claudine CAULET à M. François BOUSSO ; Mme Aline CHASSAGNE à M. Christophe LIME ; Mme Annaïck CHAUVET à Mme Lorine GAGLILOLO ; Mme Julie CHETTOUH à Mme Juliette SORLIN ; Mme Sadia GHARET à M. André TERZO ; Mme Valérie HALLER à M. Anthony POULIN ; Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN ; M. Yannick POUJET à M. Abdel GHEZALI ; Mme Françoise PRESSE à M. Nathan SOURISSEAU ; Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN ; M. Gilles SPICHER à M. Olivier GRIMAITRE ; M. Christian MAGNIN-FEYSOT à M. René BLAISON ; M. Alain ROSET à Mme Françoise GALLIOU ; M. Franck BERNARD à M. Jean-François MENESTRIER ; M. Michel JASSEY à M. Yves MAURICE ; M. Patrick CORNE à M. Fabrice TAILLARD ; M. Daniel PARIS à M. Olivier LEGAIN ; M. Marcel FELT à M. Yves GUYEN (jusqu'à la question n°4 incluse) ; M. Claude MAIRE à M. Florent BAILLY ; M. Patrick AYACHE à M. Gabriel BAULIEU ; M. Benoit VUILLEMIN à M. Daniel HUOT

Délibération n°2023/006454

Rapport n°11 - Association Culture Action - Soutien financier de Grand Besançon Métropole pour le programme d'animation de l'année 2023

Association Culture Action - Soutien financier de Grand Besançon Métropole pour le programme d'animation de l'année 2023

Rapporteur : M. Nicolas BODIN, Vice-Président

	Date	Avis
Commission n°2	16/03/2023	Favorable
Bureau	30/03/2023	Favorable
Conseil de Communauté	13/04/2023	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2023 et PPIF 2023-2027 « Soutien à l'entrepreneuriat »	Montant de l'opération : 53 000 €
Sous réserve du vote du BP 2023	

Résumé :

Dans le cadre de la stratégie de Développement Economique, Grand Besançon Métropole a fait du soutien aux actions favorisant la création d'entreprises et l'appui aux montages de projets de création, deux axes prioritaires.

Culture Action, centre de professionnalisation pour le secteur culturel et artistique en région Bourgogne Franche-Comté, est depuis 23 ans, un interlocuteur privilégié des porteurs de projet de ce secteur et acteur engagé dans le cadre de la structuration d'une filière des industries culturelles et créatives sur la Bourgogne Franche-Comté. Le « 52 » lieu emblématique des ICC à Battant sur Besançon est inscrit dans le programme d'animation de Culture Action.

Il est proposé de poursuivre le soutien des actions de cette association engagée avec Grand Besançon Métropole et de verser 53 000 € pour l'année 2023.

Contributions GBM à Culture Action
Année 2021 : 53 000 €
Année 2022 : 53 000 €
Année 2023 : 53 000 €

I - Culture Action

Culture Action, centre de professionnalisation des entrepreneurs culturels et artistiques est une association loi 1901, située au sein de la Friche artistique au 10 avenue de Chardonnet à Besançon. L'Association est présidée par Monsieur Lanatrix depuis septembre 2021 et dirigée par Madame Basset.

En janvier 2020, Culture Action s'est installée et a repris la gestion du « 52 ». L'effectif de l'Association est de 12 personnes.

II - Activités de Culture Action

A/ Présentation de la structure

L'association est avant tout un lieu ressource en région dans laquelle les professionnels qui y exercent ont une connaissance poussée des métiers des arts plastiques, graphiques, visuels et vivants.

Cette connaissance poussée permet aux opérateurs du secteur de trouver des informations fiables en matière de conseils, de formation, de gestion, de réglementation, d'organisation spécifique propre à leur activité, accompagnement dans la phase création et suivi.

Dans un esprit de structuration de la filière des Industries Culturelles et Créatives, Culture Action veille à professionnaliser le secteur. Depuis l'année 2022 : Culture Action apporte ses services sur 8 départements à l'échelle de la Région.

B/ Bilan de l'année 2022

Données chiffrées propres à Culture action :

Ce sont 118 structures accompagnées sur le volet gestion sociale.

Ce sont 663 personnes accueillies dont 175 nouvelles personnes qui ont pu découvrir l'accompagnement de l'association.

Ce sont 560 rendez-vous conseils réalisés dont 276 avec de potentiels créateurs qui sont issus du territoire de GBM. Ce chiffre reste en hausse avec 51 nouvelles personnes en suivi.

Ce sont 263 personnes installées sur Grand Besançon Métropole qui ont participé à des actions, données également en hausse avec 70 usagers nouveaux.

Ce sont 35 formations qualifiantes dont 282 personnes ont été bénéficiaires (116 personnes sont issues de notre territoire Grand Besançon Métropole). Les formations portent sur le cadre juridique de la création, les modalités financières d'une entreprise, la communication digitale, la commercialisation, la contractualisation etc...

Données chiffrées propres au « 52 » à Battant :

Chaque 2^{ème} lundi du mois : une permanence conseil sans prise de rendez-vous est en place. Le 52 joue ainsi son rôle de centre ressources en réorientant si nécessaire les personnes vers les bonnes structures comme BGE, Sasti, Pôle emploi...

Neuf matinales-métiers se sont tenues sur site. Des intervenants professionnels expliquent leurs métiers et apportent des conseils aux autres entrepreneurs des ICC. 80 personnes ont participé à celles-ci.

Trois cartes blanches ont été organisées. Trois artistes ont ainsi « eu carte blanche » pour l'installation d'une exposition dans les murs, sur une période allant de deux à trois semaines, tout en organisant en parallèle des ateliers avec les habitants / commerçants du quartier. Les 3 cartes blanches ont porté sur la conception de BD, l'édition d'artistes et des activités multidisciplinaires portées par un collectif issu de l'école des Beaux-Arts de Besançon. Ces cartes blanches ont rassemblé près de 180 personnes.

Une quatrième exposition s'est tenue également fin septembre au 52 organisée par le collectif Patates, exposition qui s'est tenue également sur Paris et Nantes. Près d'une quarantaine de visiteurs ont été enregistrés.

Durant les mois de juillet et décembre, des sessions de boutiques éphémères se sont tenues. Suite au succès des éditions précédentes, les artistes ayant bénéficié de l'action boutiques éphémères ont créé un collectif intitulé le Boucle d'Arts qui, à son tour s'est installé au 34 rue d'Arène, en ouvrant une nouvelle boutique éphémère pendant la période de Noël. L'effet boule de neige de l'accompagnement du 52 fonctionne.

Les deux ateliers du rez-de-chaussée ont été loués et un studio photo et vidéo équipé est également accessible aux acteurs des ICC.

C/ Les divers axes du programme d'animation

Le programme de l'année 2023 figure en annexe 1.

Sur le 52, Culture Action a bénéficié d'une subvention pour réaménager le 52. Un nouveau mobilier modulable est installé pour faciliter la multiplicité et le déroulement des actions. Ce soutien est alloué par le Ministère de la Culture dans le cadre de la réussite d'un appel à projet sur les quartiers culturels et créatifs.

Suite au nouveau réaménagement finalisé pour fin septembre 2023, du mobilier mis à disposition par Grand Besançon Métropole à Culture Action restera sur ce site. La mise à jour sur ce mobilier restant sur site figure en annexe 3.

III - Le budget prévisionnel 2023

La mise en œuvre de l'ensemble du programme d'animation proposé par Culture Action pour l'année 2023 s'élève à 672 550 €.

Les deux financeurs les plus importants sont la DRAC (Etat) et le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté. Le Conseil Départemental du Doubs, la Ville de Besançon et le Ministère de la culture apportent également leur soutien.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la participation financière de Grand Besançon Métropole aux actions de Culture Action à hauteur de 53 000 € pour 2023,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 93

Contre : 0

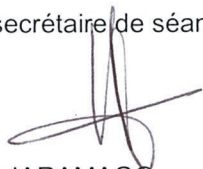
Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

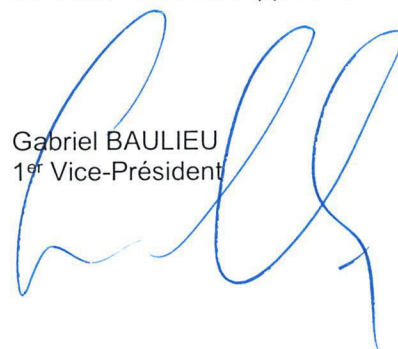
Le secrétaire de séance,



Eloi JARAMAGO
Conseiller Communautaire

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,



Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président